Paris le 19 juin 2008

L'accompagnement des Français durant le passage à la télévision au tout numérique :

France Télé Numérique mobilise toutes les professions concernées et les associations d'élus

Suite aux recommandations du CSA et avant la publication du futur schéma d'arrêt du Premier ministre, France Télé Numérique a réuni son premier comité consultatif.

Prévu par la convention constitutive du GIP France Télé Numérique, le Comité consultatif a vocation à réunir l'ensemble des professions parties prenantes à la bonne réussite du passage au numérique (éditeurs et distributeurs de télévision, gestionnaires d'immeubles, bailleurs sociaux, professionnels de la réception TV, représentants des enseignes de la distribution, fabricants de matériels), **ainsi que les associations d'élus et de collectivités territoriales** (Association des Maires de France, Association des Maires Ruraux de France, Association Nationale des Elus de Montagne, Assemblée des Départements de France, Association des Régions de France).

La matinée de travaux a été marquée par les interventions de MM. Jean-Michel Hubert, Président délégué du Comité Stratégique pour le Numérique et Alain Méar, Membre du collège du CSA. Pour ce dernier, les recommandations du CSA sont désormais connues. Il convient, pour faire de 2009 une année utile, que le schéma d'arrêt du Premier ministre soit publié dans les meilleurs délais.

Philippe Levrier, Président de France Télé Numérique a défini la qualité de l'accompagnement des Français comme le facteur essentiel du passage de la télévision analogique à la télévision tout numérique. Selon le Président de FTN, *« Le passage à la télévision numérique ne saurait se réduire à une simple question technologique. C'est avant tout un projet d'accompagnement humain ! Toute notre action et notre communication doivent être mesurées à l'aune de ce fondement ».*

Au-delà des l'ensemble des dispositifs d'information et de communication qui seront mis en place, à Coulommiers, lors de la première opération de passage au tout numérique, il s'agira essentiellement de définir et mener un accompagnement renforcé sur des publics spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées, personnes isolées).

Pour atteindre ces objectifs, France Télé Numérique souhaite mobiliser son comité consultatif, lieu d'échange et de concertation, autour de trois grands axes :

- Une bonne information sur les méthodes et le calendrier du projet ;
- Une coordination des actions opérationnelles à réaliser dans les différentes régions ;
- Une réelle cohérence dans les messages délivrés à l'opinion publique en application de la loi TV du Futur (Lisibilité de l'information, campagnes locales et nationales d'information, protection du consommateur).

Concluant les travaux du Comité Consultatif, Michel Boyon, Président du CSA, a insisté sur « la nécessaire adhésion des Français au dispositif » et à la « concordance entre la mobilisation des moyens et le caractère inédit du projet ! »

A propos de France Télé Numérique

Présidé par Philippe Levrier, France Télé Numérique regroupe l'Etat, France Télévisions, TF1, M6, Canal+ et Arte France pour informer, expliquer et assister les téléspectateurs durant le passage de la France à la télévision TOUT numérique.

Le passage à la télévision tout numérique, prévu par la loi TV du Futur du 5 mars 2007, se déroulera suivant les futures modalités du schéma d'arrêt du Premier ministre. Il sera progressif, région par région, à partir de l'année 2009.

Votre contact Presse France Télé Numérique :

Fayçal DAOUADJI, Responsable des relations extérieures

01.76.64.71.00